

FICHE D'INSCRIPTION

Saison 2025/2026

6 rue Gallois de Fougères

05000 GAP

☎ 04.92.40.65.53 // ✉ contact@cslg-gap.fr

A REMPLIR EN MAJUSCULES

champs rouges obligatoires

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Membre du comité directeur, responsable section ou encadrant

Nom : Prénom :

Né(e) le : A (ville+code postal) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

Personne à prévenir en cas d'accident : Tél :

LICENCE FCD*

Choisissez votre catégorie.

Les enfants de moins de 18 ans à charge disposent d'un tarif préférentiel.

Les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes assurées à la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale et disposant d'une ALD disposent d'un tarif préférentiel.

SECTIONS

SECTION PRINCIPALE

SECTION(S) SECONDAIRE(S)

TOTAL LICENCE + SECTION(S) : €

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur du CSLG Gap, du règlement intérieur des sections auxquelles je souscris et des consignes de sécurité en vigueur.

☐ Je donne autorisation à l'association de présenter mon image dans le respect des droits de ma personne pour toute diffusion et sur tous supports jugés utiles par l'association. En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction de mon droit à l'image et de ne demander aucune contrepartie à l'association.

☐ J'accepte de recevoir l'infolettre de la FCD, de ma ligue ou de mon club par courrier électronique

☐ J'accepte de recevoir les informations de nos partenaires par courrier électronique

Mon questionnaire santé :

☐ J'ai répondu négativement à toutes les questions de mon questionnaire santé et je fournis une "Attestation questionnaire santé - FCD"

☐ J'atteste avoir répondu positivement à au moins l'une des questions de mon questionnaire santé et je fournis un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport (ou de la discipline concernée), datant de moins d'un an.

DATE ET SIGNATURE

* LICENCE FCD : Fédération des Clubs de la Défense (obligatoire pour tous les adhérents)

A joindre obligatoirement à votre fiche d'inscription :

- une photo d'identité
- un règlement (chèque ou espèces) : les chèques seront à l'ordre du CSLG Gap

ou {
- une Attestation questionnaire santé – FCD affirmant avoir répondu négativement à l'ensemble des questions du questionnaire santé
- un certificat médical de moins d'un an, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée.

N.B. : Les activités culturelles (Apiculture, Cartonnage-Loisirs créatifs, Encadrement, Musique, Peinture sur Porcelaine) sont dispensées d'Attestation questionnaire santé – FCD ou de certificat médical. En revanche, l'activité Nautisme (accès ponton, bouée, mouillage) requiert obligatoirement une Attestation questionnaire santé – FCD ou un certificat médical.

CONTRÔLE D'HONORABILITÉ : La fonction de responsable bénévole impose la prise de licence FCD (dirigeant, responsable section ou encadrant) au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du Code du sport.

Les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FCD aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du Code du sport soit effectué.

Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce comme dirigeant, d'animateur, arbitre, juge, formateur ou bénévole. Je serai alors dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut, une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L. 322-4 du code du sport.

OBSERVATIONS (cadre réservé à l'administration) :

Le CSLG de GAP rassemble des adhérents parmi les personnels et anciens personnels militaires et civils de la Défense et leurs familles. Depuis 2018, **reconnu d'intérêt général**, le club est dorénavant ouvert sur l'ensemble de la société civile en dehors de tout corporatisme.

Le CSLG propose une vingtaine d'activités sportives et culturelles et rassemble près de 800 adhérents chaque saison.

La saison pour les clubs de la Défense débute le **1er septembre et se termine le 31 août**.

L'inscription au club, même sans adhésion aux sections sportives et/ou culturelles, permet de bénéficier de tous les avantages du club. Elle comprend tous les **partenariats**, l'accès à la **base nautique** et ses activités.

Toutes les informations personnelles communiquées ainsi que la photographie seront insérées au fichier informatique de la FCD afin de permettre l'établissement de la carte de licencié. Cette licence suppose des garanties souscrites par la FCD auprès de la GMF ainsi que des options complémentaires proposées.

Compte tenu du contexte sécuritaire actuel et conformément au code de la sécurité intérieure (art L 114-1, L 234-1 à 2 et R 114-4), les adhérents sont informés que l'autorisation d'accès à l'emprise militaire est subordonnée à la réalisation préalable d'une enquête administrative de sécurité.



CSLG-GAP.FR



CLUB SPORTIF ET DE LOISIRS
DE LA GENDARMERIE DE GAP